

ANNEXE I

COUPON À RETOURNER avant le vendredi 14 novembre 2025

cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr

Conseil maritime de façade Nord Atlantique-Manche Ouest

à la Préfecture de l'Atlantique à Brest

Mardi 25 novembre 2025 à 14h

Fiche de participation

Nom – Prénom :

Téléphone :

Nom structure :

Courriel :

Membre du collège (à préciser) :

- ☐ État et établissement publics
- ☐ Collectivités territoriales et leurs groupements
- ☐ Activités professionnelles et entreprises
- ☐ Salariés des entreprises
- ☐ Usagers de la mer et du littoral et associations de protection de l'environnement littoral ou marin
- ☐ Personnes qualifiées

Représentation (1)
(d'un membre du CMF empêché)

Article 2 du règlement intérieur : « Les personnes se présentant à une séance du conseil au titre d'une collectivité, d'un organisme ou d'une structure ..., à la place de la personne normalement désignée pour siéger, doivent fournir au plus tard en début de séance au secrétariat du conseil la délégation les désignant. »

Donne délégation à :

Nom – Prénom :

Téléphone :

Courriel :

pour me remplacer au CMF le mardi 25 novembre 2025 et prendre en mon nom toutes les décisions nécessaires.

Signature :

Pouvoir (1)
(délégué d'un membre à un autre membre du même collège)

Article 2 du règlement intérieur : « Les membres titulaires du mandat d'un autre membre, obligatoirement du même collège, doivent fournir au plus tard en début de séance au secrétariat du conseil le mandat du mandataire ; Nul ne peut détenir plus d'un mandat »

Donne mandat à un membre de son collège :

Nom – Prénom :

Collège :

Téléphone :

Courriel :

Signature :

(1) Rappel : Les représentations ou pouvoirs (mandats) doivent être libellés au nom du bénéficiaire et non pas être remis vierges